Confluences

Lettre d'information de la Communauté de Communes du Beaufortain

Beaufort / Hauteluce / Queige / Villard-sur-Doron

n°**23** | 2er semestre 2013

beaufortain
SAVOIE - FRANCE

VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

A l'occasion de ce dernier numéro du mandat, je souhaite adresser à l'ensemble du personnel de la communauté de communes mes plus vifs remerciements pour le travail accompli.

Les deux changements de direction des services pour rapprochement familial (et non par la faute du président comme certains ont essayé de le faire croire) n'ont pas entamé le professionnalisme des agents chargés de l'administration générale, et même si cela a ralenti certaines actions, le service public a été assuré grâce à l'implication de chacun.

Un grand merci aussi à la directrice des services du SIVOM des Saisies qui a assuré l'intérim dans les périodes de vacance du poste de direction.

L'arrivée, fin 2012, d'un directeur en provenance d'une collectivité plus importante a permis, en une année, de « relancer» la machine sur de nombreux projets (gymnase, déchetterie, statuts de la communauté de communes, création d'une équipe sentiers, actions en direction du tourisme….). Homme d'expérience, il a rapidement pris la mesure du travail à effectuer et mis en place une organisation interne efficace. Merci à lui pour son efficacité et l'ambiance qu'il a su recréer dans les services.

Les services techniques ne sont pas en reste. L'organisation de la collecte des déchets est maintenant bien rodée et l'équilibre budgétaire du service en passe d'être atteint dès cette année. Le seul point noir étant les incivilités encore trop nombreuses.

La station d'épuration fonctionne du mieux possible malgré les désordres qui perdurent depuis sa mise en service, et dont le contentieux, toujours en cours, limite les possibilités d'évolution dans le traitement des boues. Dans ce domaine aussi les incivilités sont encore trop nombreuses et le réseau d'eaux usées utilisé comme exutoire à déchets.

Le service tourisme s'est bien adapté à son changement de statut et son transfert au sein de la collectivité apporte un plus à la promotion du territoire.

Le service sentiers qui s'est étoffé d'une équipe de 7 personnes en contrat d'avenir, a, pour sa première année fourni un travail important et les retours sont très encourageants.

Ce mandat n'a pas été «un long fleuve tranquille» et il a fallu faire preuve d'abnégation pour le mener à son terme. J'ai toujours essayé de servir la collectivité dans l'intérêt général.

Au passage je souhaite rassurer les prochains élus : la situation financière de la collectivité est saine et les projets nombreux.

A toutes et tous je vous souhaite une très bonne année 2014.

Dominique Doix
Président de la Communauté de Communes du Beaufortain

Sommaire

EDITORIAL
P2

SENTIERS
P3 Les sentiers du Beaufortain

ENVIRONNEMENT
P4 Entretien des cours d'eau
La tourbière des Saisies
P5 ASDER : campagne Ecorénov

TOURISME
P6 Le VTT en Beaufortain
P7 Les salons
P8 Versants numéro 3
Partenariat Mur de Lyon
P9 Route des Grandes Alpes
Convention Don du Fond Hubert Favre

ASSAINISSEMENT
P10-11 Prestations d'assainissement 2013

ASSOCIATIONS - AAB
P12 Séjour itinérant
Forum des associations

ELECTIONS
P13 L'élection des conseillers communautaires

BREVES
P14-15

VOUS AVEZ LA PAROLE
P16

Contact | **Communauté de Communes du Beaufortain**
Bâtiment « Le Confluent » BP 27
Place Roger Frison-Roche - 73270 **BEAUFORT**
Tél. : 04.79.38.31.69 - Fax : 04.79.38.65.85
confluences@lebeaufortain.com

Directeur de la publication | **Dominique Doix**

Comité de rédaction | Michèle Bouziane, Gaëlle Girodroux-Lavigne, Séverin Garcia, Jean-Claude Pauly, Xavier Herpin, Patricia Palluel-Blanc, Carine Meilleur, Pierre Duc, Edouard Meunier, Mathilde Diaz, Xavier Desmarets, Dominique Doix, Annie Tomasini, Gaëlle Gachet.

Ont participé à ce numéro | Dominique Doix, Séverin Garcia, Jean-Claude Pauly, Patricia Palluel-Blanc, Mathilde Diaz, Gaëlle Girodroux-Lavigne, Gaëlle Gachet, Thierry Rangone, Valérie Geslin.

Crédit photos | Beaufortain Tourisme, Julien Dorol, Loïc Jacquier – LGP, Gilles Lansard, Stéphane Cervos, AAB, DR.

Création - Impression | Imprimerie **Borlet**, Albertville

Avant travaux

Après travaux

Les sentiers du Beaufortain, objet de toutes les attentions

Nous vous parlons souvent des sentiers du Beaufortain à travers les différents numéros de « Confluences ». Cette année, les investissements faits en faveur de ce domaine ont encore été très importants.

Après avoir signé leurs « contrats d'avenirs » au printemps en présence de Monsieur Eric JALON, préfet de la Savoie, de Madame Elisabeth CASTELLOTTI sous-préfète d'Albertville et de nombreux élus du Beaufortain, les agents de l'équipe sentiers de la Communauté de Communes se sont attelés à l'entretien de l'ensemble des itinéraires de début mai à fin novembre.

Durant toute la première partie de la saison, de début mai à début juillet, la majeure partie du travail a consisté en l'ouverture des différents parcours. Les conditions climatiques exceptionnelles de l'hiver 2012/2013 ont engendré de nombreux dégâts qu'il a fallu traiter rapidement afin de garantir la sécurité de tous les randonneurs. De nombreux chablis obstruaient le passage sur plusieurs secteurs, certains arbres étaient tombés emmenant avec eux l'assise des sentiers dans leur totalité, autant de cas différents qui ont donnés du fil à retordre à nos agents pour leur première année. Mais il faut saluer le travail de l'équipe qui a réussi à remettre en état et ouvrir tous les sentiers pour le début de la saison touristique début juillet. Ce même travail conséquent, a été réalisé pour les itinéraires VTT avec l'aide du patrouilleur VTT œuvrant déjà pour la communauté de communes depuis plusieurs années.

La saison s'est ensuite poursuivie par le fauchage et l'entretien des sentiers d'altitude de début juillet à mi-septembre. Enfin, l'équipe a profité de toute la période automnale pour s'atteler à des travaux plus conséquents tels que la remise en état d'anciens tracés, la reprise d'assise, le façonnement de cunettes empierrées…

Cet hiver, plusieurs agents travailleront aux côtés des services techniques intercommunaux et apporteront leur aide à la collecte des déchets, au déneigement des points d'apports volontaires et autres tâches annexes habituellement confiées à nos services. D'autres en profiteront pour développer leurs expériences et compétences au cours d'une période d'immersion en entreprise. C'est le cas notamment de deux agents qui seront accueillis au sein des équipes de la SEMAB afin de contribuer à l'exploitation du domaine skiable d'Arêches-Beaufort et d'un agent qui sera mis à disposition de l'office du tourisme des Saisies pour travailler notamment à l'entretien des itinéraires raquettes. L'ensemble de l'équipe sera de retour sur les sentiers début avril pour lancer la saison de randonnée 2014.

Parallèlement la Communauté de Communes a poursuivi cette année son programme d'investissements en faveur du développement des sentiers. L'intégralité du balisage peinture des itinéraires pédestres du Beaufortain est aujourd'hui refait à neuf. Les nouveaux panneaux directionnels ont été posés à 95% sur l'ensemble des quatre communes. Quelques réajustements sont aujourd'hui en cours, certains dysfonctionnements ne pouvant être observés qu'une fois les panneaux mis en place sur le terrain. Enfin, plusieurs aménagements de confort et de sécurité ont été faits avec l'ONF comme la reprise du sentier de Petite Berge - Grande Berge (avec l'installation de caillebotis améliorant le passage de zones humides), le remplacement des passerelles des Pointières, etc. Ce programme se poursuivra encore l'année prochaine avec de nombreux aménagements d'ores et déjà prévus.

Entretien des cours d'eau du Beaufortain, une politique à long terme

Depuis plusieurs années la Communauté de Communes du Beaufortain est compétente en matière de gestion et d'entretien des cours d'eau.

Cette politique de gestion est établie conjointement avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly (SMBVA). Cette année encore les interventions ont été nombreuses afin d'assurer une gestion durable de la ressource en eau.

Travaux de lutte contre les espèces envahissantes

Comme chaque année, le travail de lutte contre les espèces végétales envahissantes s'est poursuivi. Il s'agit de l'un des axes prioritaires de la politique de gestion des cours d'eau de la Communauté de Communes du Beaufortain. Le but est de limiter la propagation de ces espèces, et plus particulièrement de la Renouée du Japon, de la Balsamine de l'Himalaya, et de la Berce du Caucase, qui représentent une vraie menace pour la biodiversité et constituent, dans le cas de la Berce du Caucase, un risque sanitaire. Le travail a constitué à traiter les massifs isolés par arrachage ou fauchage. Il a été réalisé par deux entreprises, l'une traitant la zone Queige et Villard sur Doron, l'autre traitant la zone Beaufort – Hauteluce. Si ce mode d'action se révèle efficace pour la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase, il l'est malheureusement beaucoup moins pour la Renouée du Japon, malgré la qualité du travail effectué. En effet, il est difficile d'éradiquer des massifs déjà bien implantés. La stratégie de lutte contre la Renouée sera donc revue l'an prochain en se focalisant sur les secteurs à enjeux (paysager notamment) et sur les nouveaux massifs de petite taille en particulier en tête de bassin versant, secteurs encore peu envahis par l'espèce.

Travaux d'entretien des cours d'eau

Plusieurs cours d'eau ont également fait l'objet d'un entretien des boisements de berges : Nant des Palisses et Nant de la Ville à Villard sur Doron, Nant du Chosal et Ruisseau de la Ravire à Hauteluce, Argentine à Beaufort. Ces travaux visent notamment à éliminer les embâcles constituant un obstacle à l'écoulement et à maintenir des boisements de berges diversifiés et de qualité (abattage d'arbres, élagage, débroussaillage,…). Ce programme d'entretien pluriannuel a été établi avec le Conseil Général de la Savoie et il est mené en collaboration avec le SMBVA.

L'ensemble de ces opérations sont soutenues financièrement par le Conseil Général de la Savoie, l'Agence de l'eau et la Région Rhône-Alpes.

Travaux de curage des Fontanus

Enfin, cette année la Communauté de Communes du Beaufortain, avec l'aide technique du SMBVA, a réalisé des travaux de curage du Doron au lieu-dit « Les Fontanus », à Beaufort. Le lit du cours d'eau était fortement engravé, ce qui menaçait la pérennité d'un ouvrage EDF et d'un pont routier. Cette configuration accentuait le risque de création d'embâcles sous les ouvrages, susceptibles de générer des débordements. Le curage réalisé par l'entreprise Sibille TP a permis d'abaisser le lit du cours d'eau pour pallier à ce risque. Pour des raisons environnementales, la police de l'eau a imposé la réinjection des matériaux extraits en aval de la zone des travaux, dans le lit du cours. L'objectif étant que les matériaux déposés soient naturellement repris par le cours d'eau au fil des crues. Ces travaux ont été cofinancés pour moitié par EDF.

Réserve Naturelle Régionale de la tourbière des Saisies Beaufortain Val d'Arly

Après plusieurs années d'étude et de concertation, la tourbière des Saisies, s'étendant sur environ 300 ha sur les communes de Queige, Cohennoz, Crest-Voland et Hauteluce, autrefois classée zone Natura 2000 et réglementée par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope depuis 1989, est devenue la 13ème Réserve Naturelle Régionale de Rhône-Alpes, le 22 août 2013.

Cet espace unique, abritant un écosystème rare et fragile, recèle de nombreuses espèces floristiques et faunistiques d'intérêt écologique majeur devant être préservées. Le statut de Réserve Naturelle Régionale va permettre de renforcer la réglementation existante, de conforter la gouvernance locale, de mieux encadrer les activités sur le site et d'apporter des moyens humains et financiers supplémentaires.

Placée à deux pas du cœur de la station des Saisies, cette réserve et un bel exemple de conciliation entre préservation de l'environnement et développement touristique.

La Communauté de Communes du Beaufortain, fait partie du comité de pilotage de la réserve composé d'élus, d'acteurs du territoire, de socioprofessionnels et de représentants des associations locales de chasse.

De nombreuses animations pédagogiques seront prochainement organisées pour faire découvrir cet espace au public et nous aurons l'occasion de vous en parler plus en détail dans un prochain numéro de Confluences.

J'éco-rénove J'économise
renovation-info-service.gouv.fr
0 810 140 240

ASDER : Campagne Econerov

Dans le cadre du nouveau Plan de rénovation énergétique de l'habitat, de nouveaux financements ont été établis pour engager des travaux de rénovation.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller rénovation info service de l'ASDER qui calculera pour vous le montant des financements auxquels vous avez droit et vous aidera à élaborer le projet de travaux dont vous avez besoin.

Pourquoi engager une rénovation ?

Vous pouvez nettement réduire vos factures d'énergie en changeant la chaudière, posant des fenêtres à double vitrage, isolant les murs et la toiture de votre logement, etc. Cela améliorera aussi votre confort de vie et aura une incidence sur la valeur de votre patrimoine car depuis 2011, pour vendre votre logement, l'affichage de la performance énergétique étiquette énergie est obligatoire.

Quelles aides possibles ?

Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins d'éco-rénovation ! Selon votre situation personnelle, certaines des aides peuvent être cumulées. Certaines aides sont réservées aux foyers aux revenus modestes. D'autres dépendent des travaux ou bouquets de travaux (travaux issus d'au moins deux catégories différentes) réalisés.

✔ **Une nouvelle prime exceptionnelle de 1350 €**
Selon votre situation, la prime de 1350 € pour les ménages aux revenus moyens peut vous concerner. Il faut prévoir au minimum un bouquet de deux travaux, réalisés par des professionnels : isolation thermique, changement des fenêtres, installation de chaudières performantes…

✔ **Prêts et crédits d'impôt**
L'éco-PTZ, accessible à tous les propriétaires, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le louent, permet de bénéficier d'un prêt à taux zéro d'un montant maximal de 30 000 € pour réaliser des travaux d'éco-rénovation sous certaines conditions : « bouquet de travaux», performance énergétique à atteindre, etc.

Le Crédit d'Impôt développement durable (CIDD), accessible à tous (propriétaires comme locataires), permet de déduire de vos impôts entre 10 et 40 % des dépenses d'équipement pour certains travaux de rénovation énergétique. Il est applicable jusqu'au 31 décembre 2015 aux maisons individuelles ou appartements achevés depuis plus de 2 ans et utilisés comme habitation principale.

Auprès de qui vous adresser ?

Au vu de la diversité des situations, il faut s'adresser aux conseillers de l'ASDER, Espace Info Energie de Savoie pour connaître ses droits et les conditions pour bénéficier des aides (conditions de ressources, type de travaux, date de démarrage des travaux par rapport au dépôt de votre dossier, etc).

ASDER
- Par téléphone au **04 79 85 88 50**
- ou sur rendez-vous à la **Maison des énergies** à Chambéry
- ou lors des permanences décentralisées **(http://www.asder.asso.fr/infos-pratiques)**

Plus d'infos :
- **www.asder.asso.fr** (rubrique Info Energie / aides aux particuliers).
- **renovation-info-service.gouv.fr**

Le dispositif «Rénovation Info Service» s'appuie sur un partenariat renforcé avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Agence pour l'Information sur le logement (Adil).

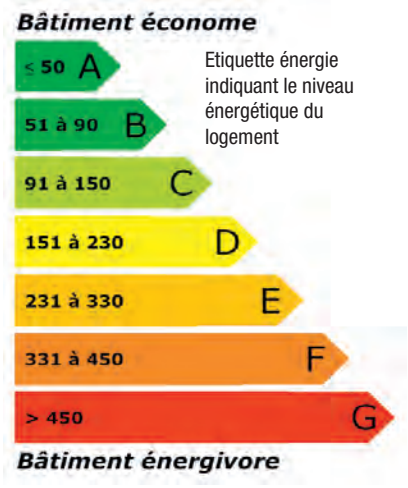

Etiquette énergie indiquant le niveau énergétique du logement

Un cas concret : presque la moitié des travaux en aides publiques

Ce couple, au revenu annuel inférieur à 35 000 €, souhaite isoler leurs combles de 100m² avec 30 cm d'isolant et changer leur chaudière fioul âgée de 30 ans pour une chaudière fioul à condensation. Le coût des travaux est estimé à 9 500 €.

Ils peuvent bénéficier de la nouvelle prime à 1 350 €, d'aides du Conseil Général de la Savoie de 1 500 € et d'un crédit d'impôt de 1 612 €. Le total des aides publiques sera de 4 465 €, soit 47% du montant des travaux.

Tous les chiffres sont donnés à titre indicatif : ils varient, en fonction du lieu, de la nature des travaux réalisés, de la composition des ménages et des types de financement. Les économies d'énergie dépendent du comportement de chacun, avant comme après les travaux.

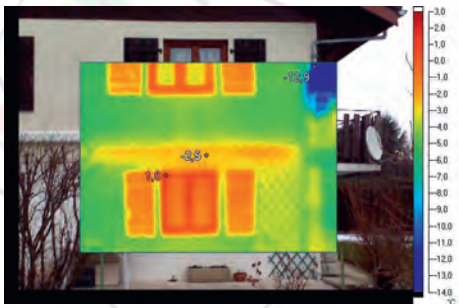
Thermographie pour repérer zones à isoler

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) existe dans votre secteur

Voir sur la carte ci-jointe et ne mettre que les coordonnées de votre secteur couvert par une OPAH.

Ce type d'Opération vous permet, selon vos conditions de ressources, d'accéder à des aides complémentaires et des financements ANAH pour rénover votre logement.

Se renseigner auprès de la structure référence de votre territoire :
- Arlysère : Habitat et Développement au 0 800 200 451
- Tarentaise Vanoise : PACT de la Savoie au 04 79 69 90 20
- Chambéry Métropole : Urbanis au 04 79 33 21 26
- Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget : Urbanis au 04 79 33 21 26
- Syndicat Intercommunal du Canton de Modane : Habitat et Développement au 0 800 200 443
- Communauté de Communes Maurienne-Galibier : Habitat et Développement au 0 800 200 443
- Pour les autres territoires : renseignez-vous auprès du PACT de la Savoie au 04 79 69 90 20

Salon du VTT

Le Beaufortain séduit toujours plus les adeptes du VTT

L'été 2013 en Beaufortain a été marqué par le succès de l'activité VTT et l'engouement toujours plus important qui est apparu autour de ce sport de loisir.

Malgré un début de saison estivale retardé en raison de la neige encore présente sur de nombreux sentiers, la météo clémente de l'été a été favorable au VTT et a permis de relancer cette activité après un printemps manqué.

Le Beaufortain peut se réjouir du succès de son produit VTT qui répond tout à fait aux attentes des usagers : offre multi-pratiques (descente, enduro, X-country, initiation) et multi-niveaux, itinéraires balisés et entretenus, remontées mécaniques, navettes équipées pour le transport de VTT circulant tous les jours.

Les navettes de la Ligne Nature Beaufortain ont enregistré une augmentation de la fréquentation (+ 15% en 2013), tous usagers confondus (piétons, vététistes, parapentistes, etc).

Afin de clore la saison en beauté, 150 passionnés étaient au rendez-vous à l'occasion de la 3ème édition de l'événement VTT Enduro du Beaufortain, les 31 août et 1er septembre 2013.

Les participants ont pu profiter des 6 spéciales chronométrées sur les plus beaux sentiers du massif : le samedi sur les secteurs Arêches, La Bâthie et Hauteluce ; le dimanche du Mont Bisanne jusqu'à Queige et Villard s/Doron, puis entre le Col du Pré et Beaufort pour finir en beauté, après une liaison non chronométrée surplombant le lac de Roselend.

Afin de garantir un accueil convivial aux participants, la Communauté de Communes du Beaufortain et l'association « Les Grosses Pédales » avaient également prévu des animations ainsi qu'une soirée festive avec barbecue et concert.

Yoann Barelli (du team Giant Offroad France, partenaire du Beaufortain) a remporté cette 3ème édition de l'Enduro devant Antonin Gourgin (Urge Enduro Team) et Yohann Vachette.

L'Enduro du Beaufortain attire de plus en plus d'adeptes et s'est fait sa place dans le milieu des courses de VTT Enduro. Cet événement se veut la vitrine du VTT sur notre territoire.

Pour la 4e année consécutive, le Beaufortain était présent sur le salon du Roc d'Azur à Fréjus, du 10 au 13 octobre, et partageait son stand avec l'office de tourisme des Saisies.

En plus d'être attrayant, le nouveau stand du Beaufortain véhicule parfaitement l'image du territoire. Sur le salon du Roc d'Azur, le public a été séduit à l'unanimité !

Grâce au travail du patrouilleur VTT et au soutien de l'équipe sentiers, la Communauté de Communes envisage d'élargir son offre en matière de VTT d'Enduro pour répondre à la demande de plus en plus importante de la part des usagers. Cela permettra également de garantir un balisage homogène et adéquat sur l'ensemble des itinéraires Enduro.

La CCB souhaite également renforcer son réseau de navettes afin de permettre à tous les usagers (piétons, vététistes, etc.) d'accéder aux espaces d'activités de pleine nature.

Le Beaufortain investit pour répondre au mieux aux attentes des clientèles touristiques, mais également pour satisfaire ses résidents, qui pourront ainsi profiter de tous les services.

Les élus de la Communauté de Communes ont décidé de mettre en œuvre un véritable produit touristique estival, qui complète l'offre hivernale.

Le développement des activités en été contribue à soutenir l'activité économique du Beaufortain, et permet de mieux équilibrer son développement sur l'ensemble de l'année, dans une région où le modèle hivernal continue à s'imposer.

Grand Bivouac 2013 à Albertville

Première participation au Grand Bivouac 2013 pour le Beaufortain

Cette année, et pour sa première participation à cet événement, le Beaufortain s'est associé au Pays d'Albertville et au Val d'Arly pour inviter les festivaliers du Grand Bivouac à découvrir et se laisser surprendre par un Ailleurs aux portes de chez eux. Sur le salon du festival, les visiteurs ont pu venir à la rencontre de nos territoires, de nos produits locaux, de nos « activités d'aventure »…

Un grand merci au Syndicat de défense du Beaufort, à Beaufortain Géo Découvertes et aux accompagnateurs du Beaufortain pour leur participation.

Grand Bivouac

Le salon du trail à Millau du 24 au 26 octobre 2013, encore une première pour le Beaufortain !

Arêches-Beaufort, Les Saisies, le Beaufortain et l'Ultra Tour du Beaufortain se sont regroupés sur un seul et même stand au Festival des Templiers à Millau afin de proposer une offre globale et cohérente en matière de courses à pied de pleine nature : 2 domaines de trail, des stages et des courses tous niveaux, pour tous les goûts.

François Camoin, président de l'association « Les amis du trail » organisatrice de l'Ultra Tour du Beaufortain :

« Chacun a pu s'exprimer librement et « vendre » son territoire ou ses organisations, tout en les englobant sous une unité de « massif du Beaufortain ».

La qualité esthétique de notre stand, à l'initiative de la Communauté de communes du Beaufortain (habillage bois, déco photo et plantes vertes) enrichi de notre accueil déterminé agrémenté de produits du terroir a très certainement marqué de nombreux visiteurs. Le Beaufortain était le stand le plus esthétique parmi les 80 exposants; le responsable, lui-même, de ce salon, nous a félicités ».

Versants n°3

Fort de son succès, le numéro 3 de Versants, le magazine du Beaufortain, est d'ores et déjà en cours de création.

Sa sortie est prévue pour le printemps prochain. Il s'attachera une nouvelle fois à mettre en valeur notre territoire grâce à des portraits et des articles inédits.

Mur de Lyon

Opération de communication dans le Métro lyonnais pendant 2 mois

Partenariat Mur de Lyon

Une journée aux couleurs du Beaufortain au Mur de Lyon

Dans le cadre du partenariat entre le Mur de Lyon et le Beaufortain, la Communauté de Communes a organisé, en collaboration avec les stations, une journée consacrée à la promotion du territoire le mercredi 4 décembre au Mur de Lyon.

Dans un décor montagnard, différentes animations ont été proposées aux grimpeurs et visiteurs de la plus grande salle d'escalade de France afin de leur faire découvrir ou redécouvrir le Beaufortain.

Au programme de cette journée sportive et gourmande : ateliers ludiques autour du beaufort, initiation à la slackline, parcours aventure, tyrolienne, un concours-photo, vente privée de forfait pour les week-ends de pré-ouverture des stations des Saisies et d'Arêches-Beaufort, apéritif savoyard.

Route des Grandes Alpes

Suivez les traces des Hommes qui ont façonné la montagne
l'empreinte des Grandes Alpes
Découvrez l'invisible
EMPRUNTEZ LES ROUTES ET LES CHEMINS DES TERRITOIRES DU BEAUFORTAIN & DU VAL D'ARLY
DISPONIBLE SUR Google play
Disponible dans l'App Store
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Parcourez le temps, les paysages et les saisons à travers l'écran de votre téléphone.
RhôneAlpes
Val d'Arly
SAVOIE MONT BLANC
beaufortain

Signature d'une convention pour le don du Fond Hubert Favre

La Communauté de communes du Beaufortain a décidé de faire appel aux archives départementales afin de réaliser le classement de l'ensemble des archives du « Fond Hubert Favre ». Ces archives sont constituées de divers documents papier mais également d'enregistrements audio et vidéo collectés au fil des ans par Monsieur Favre.

Ce fond a fait l'objet d'une donation à la Communauté de communes, qui a été formalisée par la signature d'une convention le 21 juin dernier.

Depuis, certains de ces documents ont été utilisés, entre autres, dans le cadre du développement de l'application mobile « L'Empreinte des Grandes Alpes ».

A noter que ces archives peuvent être consultées à la médiathèque de Beaufort.

Prestations d'assainissement conduites en 2013

L'évolution des infrastructures de collecte des eaux usées à l'échelle du territoire cantonal, s'inscrit dans une logique de développement territorial, et ressort de la compétence communautaire.

Les opérations entreprises, sont fondées sur le cadre du schéma directeur d'assainissement adopté et approuvé individuellement au début des années 2000, dans chacune des communes adhérentes de l'EPCI.

Les décisions arrêtées dans le cadre de l'élaboration budgétaire 2013, auront permis de poursuivre les efforts d'investissements sur le Système de Traitement des Eaux Usées (le STEU est réputé inclure les réseaux de collecte, ainsi que les équipements de relèvement et traitement des effluents), contribuant ainsi à l'amélioration de la situation environnementale de certains secteurs du Beaufortain.

Villard-sur-Doron – Le Bourg

C'est dans le cadre d'un groupement de commande constitué de la communauté de communes du Beaufortain (CCB) et de la Commune de Villard sur Doron, que l'opération fut engagée en 2012. Dans le cadre d'une coordination des interventions envisagées par les entités publiques précédemment désignées, l'opération porte sur la rénovation d'un certain nombre d'infrastructures relevant des compétences respectives de la CCB et de la commune. A ce titre chacune des collectivités a contribué à la mise en séparatif du réseau d'assainissement, la CCB finançant l'établissement des collecteurs dédiés aux eaux usées, la commune assurant les dépenses couvrant la réalisation d'un collecteur d'eaux pluviales.

Dans le cadre de ce groupement, les marchés établis comprenaient deux tranches de réalisation : la première, dite tranche ferme ou tranche 2012 et la seconde dite tranche conditionnelle ou tranche 2013.

La première, engagée courant de l'été 2012 fut impactée par une procédure assez particulière concernant la dépose d'anciennes canalisations. Compte tenu des nombreuses contraintes rencontrées et de la nécessité de respecter les objectifs de coordination, la tranche ferme ne fut achevée qu'à l'automne de cette année. Dans le cadre de celle-ci, ce sont près de 360 mètres de canalisations en polypropylène de diamètre 200 mm dédiés à la collecte des eaux usées qui furent établis, permettant la reprise rationnelle de 17 branchements particuliers en séparatifs en conduite PVC de diamètre 160 mm et 125 mm, et l'établissement de deux attentes. Sur la base du marché initial, le coût HT de cette tranche ferme ressort à 149 680,50 €, hors opération de contrôle.

L'engagement de la tranche conditionnelle a été validé dans le cadre de l'approbation du budget primitif 2013. Conduite comme la première, dans le respect des objectifs de coordination, cette tranche a abouti à la création de sensiblement 320 mètres de collecteurs en polypropylène de diamètre 200 mm dédiés aux eaux usées, et à la réalisation de 23 branchements particuliers en séparatifs en conduite PVC de diamètre 160 mm et 125 mm. Sur la base du marché initial, le coût HT de cette tranche conditionnelle ressort à 162757,50 €, hors opération de contrôle.

Hauteluce – Les Prés

Cette opération vise à desservir ce hameau, par des infrastructures de collecte et de traitement des eaux usées. Elle s'inscrit en accompagnement de travaux engagés par la commune quant à la rénovation de ses réseaux, et comme ce qui fut entrepris à Villard-sur-Doron, elle tend à regrouper sur une unité de lieu (le hameau), des interventions relevant de services publics distincts, de sorte à occasionner un minimum de gêne pour les usagers, riverains des voies, habitants, etc.

Au titre de l'année 2013, la communauté de communes du Beaufortain a porté la réalisation des collecteurs dédiés aux eaux usées. Ceux-ci furent établis en canalisation polypropylène diamètre 200 mm à concurrence d'un linéaire de sensiblement 470 mètres..

Ces travaux furent complétés par la réalisation de 17 attentes de branchements particuliers en conduite PVC de diamètre 125 mm.

Sur la base du marché attribué au printemps 2013, le coût HT des travaux engagés ressort à 147051,46 €, hors opérations de contrôle.

Beaufort

Deux opérations ont été conduites sur la commune de Beaufort, dans le cadre de marché fractionné à bons de commandes.

La première réalisée au printemps, a porté sur la rénovation de 87 mètres de collecteur, et la reprise de 3 branchements sur la rue des Champs, dans le chef-lieu. Cette opération dont le montant ressort à 23 779,94 €, hors opérations de contrôle, fut conjuguée à la rénovation de chaussée engagée par la commune.

La seconde est en cours d'achèvement, et porte sur une extension des infrastructures existantes, sur le secteur de La Listière à Arêches. Au final cette opération qui s'inscrit dans une logique de coordination avec la commune de Beaufort, portera sur l'établissement de collecteur en conduite de polypropylène de diamètre 200 mm à concurrence d'un linéaire de 150 m, et l'établissement d'un branchement en conduite PVC de diamètre 160 mm. Son coût estimé HT ressort à 32 690,60 €, hors opération de contrôle.

Etudes relatives à l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement

Dans le cadre du marché attribué fin 2011, les études relatives à l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) intercommunal se sont poursuivies en 2013.

Celles-ci ont porté sur l'achèvement des prestations de métrologie et la réalisation des investigations nécessaires à l'élaboration du diagnostic technique du STEU. Ces opérations destinées à identifier l'origine des eaux parasites, ainsi qu'à cerner l'état des équipements et des infrastructures existantes, constituent une base importante de la réflexion.

Ainsi l'élaboration du nouveau SDA, se poursuit sur les fondements d'un ensemble de réflexions qui tendent à intégrer :

- des propositions d'aménagement technique quant aux infrastructures,
- les perspectives de développement sur le territoire, à travers les orientations des SCOT des communes du canton,
- des alternatives de zonage, dissociant ce qui relèvera de l'assainissement collectif, et de l'assainissement individuel,
- une approche économique, fondée sur l'estimation des coûts d'investissement, ainsi que sur celle touchant aux coûts de fonctionnement induits, en fonction des orientations et scénarii, de sorte à permettre l'émergence d'une synthèse porteuse du compromis constituant le futur SDA.

AAB

Séjour itinérant

Du 19 au 24 août, 12 jeunes du Beaufortain de 12 à 16 ans, sont partis à la découverte du massif du Beaufortain, un sac sur le dos et équipés de chaussures de rando.

Entre franche rigolade, ampoule et courbature, les jeunes ont vécu 6 jours en pleine montagne, avec nuitée en refuge et en pension complète. C'est avec sourire et curiosité qu'ils ont pu observer des marmottes à quelques mètres, s'initier à l'astronomie en montagne, chercher des cristaux, s'amuser lors des veillées,… Pour ajouter quelques sensations fortes à ce séjour, un rappel de 50 mètres sur la via ferrata !! Des souvenirs pleins la tête, les jeunes sont repartis sur le chemin du collège !

Forum des associations

Le samedi 14 septembre 2013, le Beaufortain a vécu un temps fort de la vie associative locale. Cette journée, organisée par de nombreuses associations avec pour chef d'orchestre l'Association d'Animation du Beaufortain, a permis à chaque habitant de vivre un moment sympathique et convivial grâce à l'énergie conjuguée de tous.

Le matin, les bénévoles des associations se sont réunis pour échanger sur « Comment accueille-t-on un nouveau bénévole ? Qu'est-ce que ça rapporte d'être bénévole ? Comment prépare-t-on la suite ?,… ».

L'après-midi fut plus festif avec l'accueil des habitants par les associations, les démonstrations de judo, de jeux…

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2014 : TOUT COMPRENDRE !

Le scrutin, mode d'emploi !

Avant

Vous élisiez les conseillers municipaux...

...et ces derniers désignaient les conseillers communautaires

Constituer des listes électorales est parfois un casse-tête, les nouvelles règles électorales étant complexes ! Mais pour vous, les électeurs, les prochaines élections gagneront en transparence et en lisibilité !

Comme avant, vous voterez pour des listes d'élus au conseil municipal de votre ville. Certains élus municipaux deviendront les représentants de la ville au sein de la Communauté : **ce sont les conseillers communautaires.**

Mais désormais, vous saurez qui seront ces conseillers communautaires : les listes municipales indiquent qui serait désigné conseiller communautaire en cas de victoire. Chaque commune sera représentée par un ou plusieurs conseillers municipaux, provenant d'une ou plusieurs listes. En fonction du nombre de suffrages obtenus, la liste majoritaire enverra davantage de représentants que la ou les listes minoritaires.

Attention : dans les communes de moins de 1 000 habitants, c'est le maire (et, parfois, son ou ses adjoints), qui sera automatiquement conseiller communautaire.

En mars 2014, pour les communes de plus de 1 000 habitants

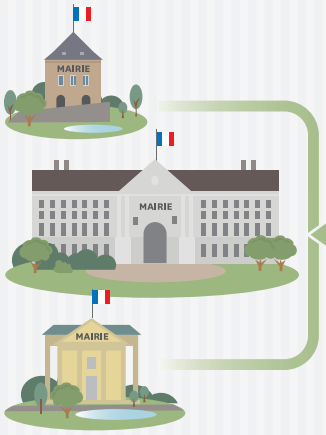

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SONT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

VOUS VOTEZ POUR ÉLIRE VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

VOUS SAVEZ QUI DEVIENDRA CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SI VOTRE LISTE EST ÉLUE

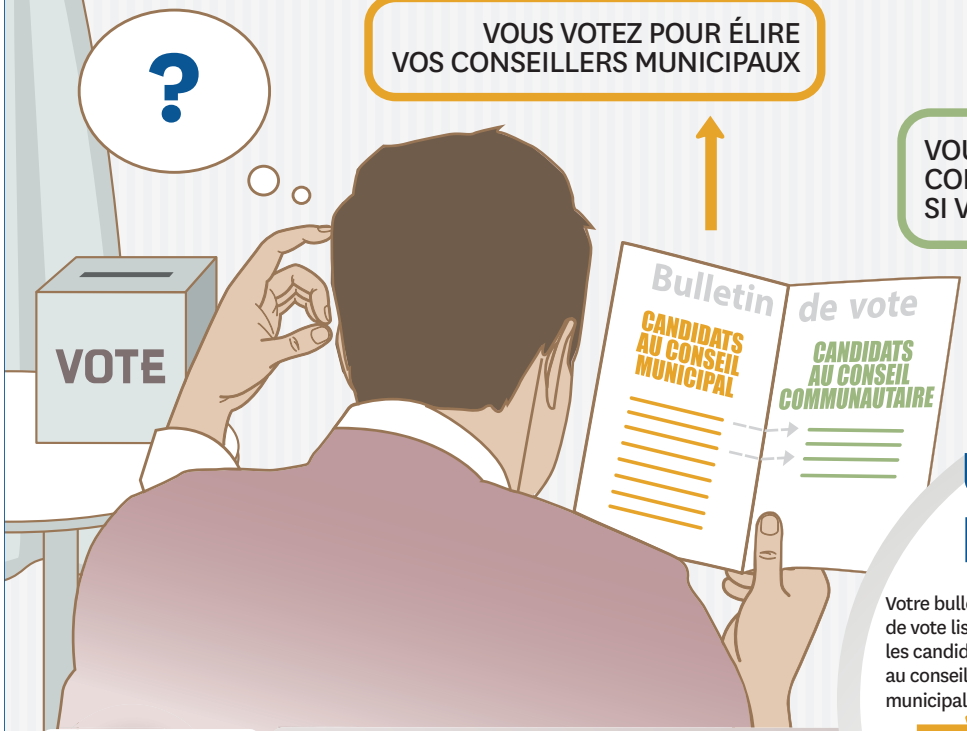

Un bulletin plus transparent !

Votre bulletin de vote liste les candidats au conseil municipal

Et chaque liste indique ses candidats au conseil communautaire si elle arrive en tête

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES PAR COMMUNE

- 7 à Beaufort
- 4 à Hauteluce
- 4 à Queige
- 4 à Villard-sur-Doron

Attention : dans les communes de plus de 1 000 habitants, toute écriture sur le bulletin de vote = vote nul ! Le panachage est interdit !

CONCEPTION epiceum

Horaires bibliothèques et médiathèque du Beaufortain

- **Arêches :**

Automne :
lundi et vendredi de 16h30 à 18h.
Du 15 février au 9 mai :
lundi, mercredi et vendredi
de 16h30 à 18h30.

- **Beaufort :**

Mardi de 16h30 à 19h.
Mercredi de 9h30 à 12h30.
Samedi de 10h à 12h.
Vacances scolaires zone A :
Mardi et jeudi de 17h à 19h.
Mercredi de 9h30 à 12h30.

- **Hauteluce :**

Toute l'année :
lundi et vendredi de 16h30 à 18h30.

- **Queige :**

Mercredi de 16h à 17h30.
Jeudi de 16h30 à 18h30.
Samedi de 10h à 11h30.
Vacances scolaires zone A :
jeudi de 17h à 19h.

- **Villard sur Doron :**

Mardi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h à 12h
Vacances scolaires zone A :
mardi de 16h30 à 18h30

Pour consulter le catalogue des documents disponibles dans le réseau des bibliothèques et médiathèque du canton, réserver un livre, un CD ou un DVD et suivre les animations proposées : **www.bibliotheques-beaufortain.fr**

Horaires de la déchetterie cantonale du Beaufortain

Lundi, mercredi et ven. de 8h à 12h30, samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h, lieu-dit La Pompe à Beaufort.

Composteurs

La Communauté de communes distribue des composteurs pour les déchets verts et alimentaires (épluchures, restes de repas…). Une participation de 15 € vous sera demandée.

L'organisation du temps scolaire en Beaufortain

La réforme des rythmes scolaire a occupé une large place dans les médias et a occasionné des débats parfois passionnés.

Tout a été dit et même son contraire.

Les rythmes scolaires « Késaco ? »

Il y a d'abord eu le constat suivant et sur lequel tout le monde était d'accord, sur la semaine de 4 jours :

- Un nombre de jours faibles, 144 jours d'école contre 187 jours en moyenne en Europe.
- Une semaine courte, 4 jours contre 5 ou 6 en Europe.
- Un volume horaire d'enseignement important, 864h/an contre 774h à 861h/an en Europe.

C'était concentrer l'enseignement sur des périodes courtes avec pour conséquence une fatigue accrue, des difficultés scolaires, tout cela entraînant une dégradation générale des résultats des écoliers français.

Face à ce constat, que nous propose la réforme ?

- De répartir les heures.
- D'alléger la journée de classe (de 45 min).
- D'enseigner dans les moments de concentration maximum de l'élève.
- De mieux articuler les temps scolaires et les activités périscolaires.

Mais surtout et c'est le plus important …

- Avoir une approche globale de l'emploi du temps de l'enfant (temps scolaire, récréatif, familial).
- Penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation.
- Rendre accessibles à tous les enfants les pratiques culturelles, sportives et artistiques.
- Offrir à chaque enfant un projet éducatif cohérent.

Pour atteindre ces objectifs la loi propose des principes obligatoires :

- Pas plus de 24 heures d'enseignement par semaine.
- Pas plus de 9 demi-journées d'enseignement.
- Une pause déjeuner de 1h30 au minimum.
- Une demi-journée supplémentaire le mercredi ou le samedi.
- Pas plus de 5h30 d'enseignement par jour.
- Pas plus de 3h30 d'enseignement par demi-journée.

Tous ces éléments doivent être pris en compte dans le Projet Educatif Territorial (PEDT) qui a été confié à la Communauté de Communes du Beaufortain.

Depuis le mois de septembre 2013, les réunions se sont succédées pour élaborer le PEDT qui n'est autre que le projet des enseignants, parents d'élèves et collectivités. Ces derniers doivent vérifier en plus que le projet est compatible avec les finances des collectivités.

La Communauté de communes vous informera des avancées de notre Projet Territorial et du travail réalisé par le Comité de Pilotage..

Gageons qu'à la prochaine rentrée des classes notre projet éducatif territorial puisse s'appliquer dans les meilleures conditions pour le bien-être de nos enfants.

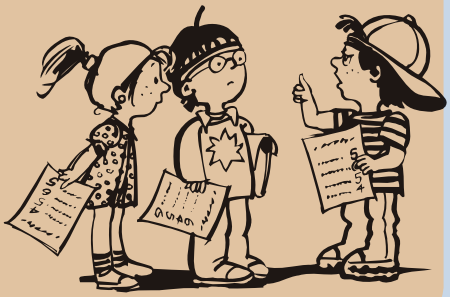

Trans'Beaufortain à votre service

Vous voulez rendre visite à des amis, aller au marché de Beaufort le mercredi matin, faire vos courses à Intermarché Villard, assurer vos rendez-vous chez les spécialistes médicaux à Albertville, etc ., l'Association Trans'Beaufortain est à votre service tous les jours de la semaine (horaires adaptables à vos RDV)

- Coût du transport à Albertville : 10 € aller et retour.
- Coût du transport sur le Beaufortain : 5 € aller et retour.

Afin d'assurer votre tranquillité, chez les docteurs ou spécialistes, nous vous accompagnons jusqu'à la salle d'attente et vous y attendons.

Appeler le 06 80 52 41 92 afin de réserver votre covoiturage.

Un nouveau site internet pour la Communauté de communes du Beaufortain

Prévu pour le mois de janvier 2014, un nouveau site internet pour la Communauté de Communes permettra de bien démarrer la nouvelle année.

Construit sur la base de 4 grandes rubriques, ce site vous permettra de trouver rapidement des informations pratiques comme les horaires d'ouverture des bibliothèques et médiathèque, de la déchetterie (…) Les différents compte-rendus des Conseils Communautaire, ainsi que les délibérations et arrêtés seront également en ligne.

La page principale présentera « l'Agenda » et les « Actualités » pour communiquer les nouvelles actions qu'engage la Communauté de communes ainsi que les actualités du territoire du Beaufortain. Vous serez à la page !

La rubrique « Tribune », un espace contributif permettra d'échanger sur différents sujets de discussions (jeunesse, tourisme, scolarité, travaux, vie politique …) entre vous ou directement avec les services de la Communauté de communes du Beaufortain.

L'espace dédié à l'environnement sera particulièrement développé dans le but de sensibiliser au maximum les beaufortains au tri des déchets.

Pour améliorer le site et répondre à vos attentes, un questionnaire de satisfaction sera disponible en ligne.

A vous de cliquer dès janvier !

2 créatrices d'entreprises beaufortaines récompensées

Le concours « Etoiles de l'Entreprenariat » à Chambéry a récompensé deux jeunes créatrices d'entreprise du Beaufortain qui ne manquent pas d'idées :

- **La savonnerie de la Ferme à Hauteluce :** confection de savons à base de lait d'ânesse associés à des huiles essentielles biologiques.
- **Optique Beaufortain à Beaufort :**
  vente et montage de lunettes.
  Salle d'examen de vue et déplacement à domicile.
  Service de prothèses auditives.

Vous avez la parole !

Vous souhaitez nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant les actions de la Communauté de Communes, cette page est à vous !

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Feuillet à déposer dans la boîte aux lettres de la Communauté de Communes ou à envoyer à :

Communauté de Communes du Beaufortain - Place Roger Frison Roche - BP 27 - 73270 BEAUFORT
confluences@lebeaufortain.com - Tél. : 04 79 38 31 69 - Fax : 04 79 38 65 85

La Communauté de Communes publiera vos courriers dans les prochains numéros de Confluences. Elle se réserve le droit répondre, sans censure, à tous les courriers qu'elle recevra à condition que ces derniers soient signés et non diffamatoires.

Déchets ordures ménagères - Le Biollay
En l'absence de ramassage d'ordures
Si l'on ne pas (ou plus) le voiture que fait-on
de nos déchets ? - Decheterie à sauvage ?
Même en espaçant les ramassages, il serait
temps de penser aux résidents permanents !
J'espère en une réflexion rapide de votre
part sur ce sujet
Salutations Bellavarde
Le Biollay

Balisage des sentiers du Beaufortain
Aux Pointières on a planté 10 poteaux avec gite de
Hollieusaulay - Roche Pourri - par de l'âne - col de bise
Le circuit des Pointières est un circuit fermé on n'envoie
par les randonneurs n'importe où, je regrette vivement que par
ce travail de qualité on sort du sujet sans demander
Conseil à personne - on a tout gaché et c'est bien regrettable
En comptant sur votre compréhension recevez mes salutations -
Henri Hollieux les Pointières 73720 QUEIGE

Confluences
Communauté de Communes du Beaufortain
Beaufort, Hauteluce, Queige, Villard-sur-Doron

Madame Monsieur Bellavarde
Le Biollay
73270 BEAUFORT

Beaufort,
le 26 novembre 2013

N Réf : DD / HF/ CVF
Objet : Collecte des déchets ménagers
Secteur Le Biollay

Madame, Monsieur,

Courant 2009 et 2010, la Communauté de Communes du Beaufortain a engagé une opération visant à moderniser les outils de collecte des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire. La politique de ramassage du porte à porte a donc été abandonnée au profit de la réalisation de plateformes regroupant en un seul point l'ensemble des conteneurs dédiés aux divers rejets (ordures ménagères, papiers et emballages, verre).

Les plateformes les plus proches de votre lieu d'habitation, vous permettant de déposer les déchets ménagers issus du tri, ainsi que les ordures ménagères résiduelles, sont implantées :

- Beaufort, parking Route de Roselend
- Parking du hameau Les Curtillets

Suite à vos remarques dans le feuillet du journal Confluences n°22, concernant un éventuel problème de transport de vos déchets, nous sommes conscients des contraintes que la suppression du porte à porte peut engendrer. En cas de difficulté, il vous est possible d'avoir recours aux services d'aide à la personne (ADMR).

Il serait regrettable de trouver des décharges sauvages dans le Beaufortain alors que des équipements sont à votre disposition, il en va du civisme de chacun pour garder notre territoire propre.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président,
Dominique DOIX

Le Confluent - Place Roger Frison Roche - 73270 BEAUFORT
Tél. 04 79 38 31 69 - Fax 04 79 38 65 85 - Courriel : confluences@lebeaufortain.com

Confluences
Communauté de Communes du Beaufortain
Beaufort, Hauteluce, Queige, Villard-sur-Doron

Beaufort, le mercredi 20 novembre 2013

Monsieur Henri MOLLIEX
Les Pointières
73720 QUEIGE

Objet : Réponse aux observations faites à la suite du magazine « Confluences » numéro 22

Dossier suivi par Séverin GARCIA
Mail : dtsentiers.confluences@lebeaufortain.com
Réf : DD/ICF/SG

Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de vos observations faites au travers de la rubrique « Vous avez la parole » du numéro 22 du magazine « Confluences », concernant le sentier des Pointières.
Tout d'abord, il m'appartient de vous adresser, au nom de la Communauté de Communes du Beaufortain, mes remerciements et toute ma reconnaissance pour le travail considérable que vous avez effectué sur ce sentier. Animé par votre passion et votre attachement du patrimoine local, vous avez fait de cet itinéraire, un élément caractéristique de notre territoire, contribuant à entretenir la mémoire d'un temps aujourd'hui disparu, pour la plus grande joie des randonneurs venus de tous horizons.

Le chantier de rénovation du balisage des sentiers du Beaufortain a constitué un travail considérable au cours des deux dernières années. Plusieurs groupes de travail ont réunis élus et techniciens pour réfléchir à l'implantation de plusieurs dizaines de panneaux par commune. Aussi, il est possible que certaines erreurs et oublis aient pu être localement commis comme il semblerait que ce soit le cas aux Pointières et nous en sommes sincèrement désolés.

Aussi, je suis convaincu que pour la bonne réussite de ce projet, il est important que la population locale puisse se l'approprier et émette son avis. C'est dans cette optique que, suite à vos remarques, mes services vous ont rencontrés sur place, fin août 2013, afin d'identifier les disfonctionnements et d'apporter certaines modifications. Nous avons bien pris en compte toutes vos observations et ces modifications seront effectuées dès le printemps 2014.

Espérant que vous serez satisfait des changements qui seront opérés prochainement, je reste bien évidemment à votre écoute dans le cas où vous souhaiteriez nous faire part de remarques complémentaires.

Vous témoignant une nouvelle fois toute ma reconnaissance, je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur Molliex, mes salutations les plus distinguées.

Le Président de Confluences,
Bien à toi
Dominique DOIX

Le Confluent - Place Roger Frison Roche - 73270 BEAUFORT
Tél. 04 79 38 31 69 - Fax 04 79 38 65 85 - Courriel : confluences@lebeaufortain.com